



Commune d'Aspremont

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Plan de zonage



Benoit Huber
Pour info
Le sous-préfet en exercice au cabinet
CAB 4376
Benoît HUBER

1:10 000

Plan de situation

Juin 2021

PRESCRIPTION du PPRIF : 1er juillet 2019

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 14 OCT. 2021

ENQUETE PUBLIQUE : Du 04 JAN. 2022 au 04 FEV. 2022

APPROBATION du PPRIF :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE



Zones :

-  R - Zone de risque fort à très fort
-  B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
-  B1 - Zone de risque modéré
-  B2 - Zone de risque faible
-  Zone non concernée par le risque



0 250 500 750 1 000
Mètres

